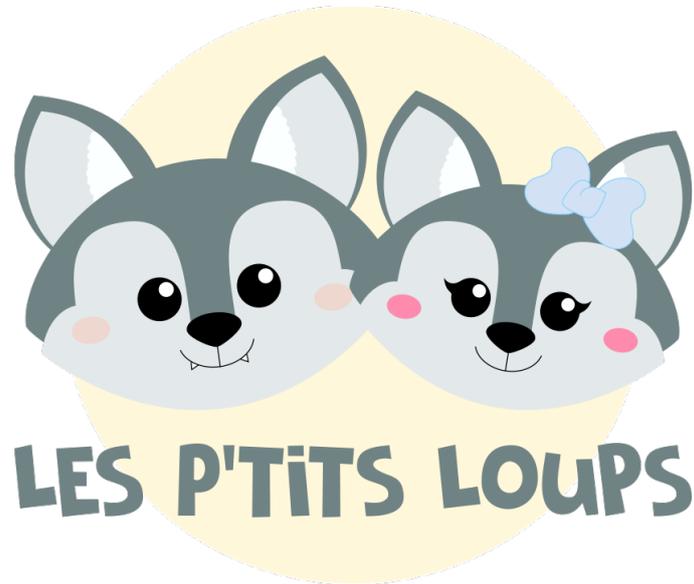


PROJET D'ÉTABLISSEMENT



Multi-Accueil Parental

- PROJET SOCIAL
- PROJET ÉDUCATIF
- PROJET PÉDAGOGIQUE

Mise à jour octobre 2019

Présentation générale :

Le multi-accueil assure pendant la journée un accueil collectif régulier, occasionnel et d'urgence d'enfants de moins de 4 ans, dans un environnement favorisant leur épanouissement, leur développement et leur socialisation. Il a reçu une autorisation du président du Conseil Départemental pour une capacité d'accueil de 25 places (dont au moins 1 place pour 25 pour les familles relevant des minima sociaux - article L214-2 et L214-7 du code de l'action sociale et des familles) réparties comme suit en général :

Amplitude d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Période de fermeture :

- les samedis, dimanches, ponts et jours fériés, 2 semaines pendant les vacances de Noël
- 1 journée pédagogique ou de formation.

Cet établissement est agréé par l'Assemblée Départementale de l'Essonne et fonctionne en conformité :

- aux dispositions des décrets n°2010-513 du 7 juin 2010 relatifs aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, du code de santé publique et de ses modifications éventuelles.
- aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, et de toute modification applicable immédiatement
- aux dispositions du règlement de fonctionnement et du règlement des membres.

L'encadrement :

En conformité avec le code de la santé publique, (article R2324-29) le personnel qualifié a pour mission de veiller au bien-être de l'enfant, à répondre à ses besoins et à lui offrir un environnement et un éveil adapté à son âge.

Au minimum deux personnes sont toujours présentes dans la structure dont un professionnel titulaire d'un diplôme de catégorie 1.

Le personnel est soumis aux visites médicales de la médecine du travail.

Les responsabilités et les fonctions des professionnelles sont définies par des fiches individuelles de poste, en conformité avec la convention collective du 4 juin 1983. Les diplômes des personnes travaillant auprès des enfants sont les suivants :

- Éducateur/trice de Jeunes Enfants
- Auxiliaire de Puériculture
- Infirmier/ère
- animateur/trices titulaires du CAP Petite Enfance

Ou toute autre qualification prévue par l'arrêté du 3 décembre 2018

- Psychologue
- Médecin

1. Présentation de la structure

L'association « Les P'tits Loups », a été créée en 1986 dans le but d'ouvrir une halte-garderie parentale à Étréchy. Celle-ci deviendra dès le mois de septembre 2008 une structure « multi-accueil », installée dans de nouveaux locaux, construits et mis à disposition par l'Intercommunalité « Entre Juine et Renarde ». La gestion de ce multi-accueil est assurée par un Bureau bénévole, élu par l'Assemblée des parents adhérents à l'association « Les P'tits Loups ».

L'historique

La halte-garderie « Les P'tits Loups » a ouvert ses portes en avril 1988.

Les premiers parents ont fait preuve d'une grande détermination pour convaincre les différentes institutions de l'intérêt d'une telle structure pour les familles. Les Bureaux qui se sont succédé ont rencontré de nombreuses difficultés financières pour assurer sa pérennité mais au fil des ans, la structure a acquis une stabilité et une fréquentation croissante. L'équipe s'est renforcée, d'une salariée elle est passée à six. Le temps d'accueil s'est progressivement rallongé. Malgré ces changements, les valeurs sont restées les mêmes.

L'objectif est d'offrir aux enfants un lieu d'éveil et de rencontre qui prend en compte les besoins individuels de chacun.

L'environnement spatial et social

Le multi-accueil parental « Les P'tits Loups » se situe dans la commune d'Étréchy et accueille les enfants de toute l'Intercommunalité de 16 de communes et 26 898 habitants (2017). A proximité du RER C, et implantée dans un parc, elle bénéficie d'un environnement particulièrement calme et agréable.

Les parents sont issus de catégories socio-professionnelles assez homogènes, composées surtout de cadres et d'employés. Quelques familles plus fragilisées fréquentent la structure, souvent à la demande de la PMI. Les nouveaux arrivants sont de jeunes couples ayant choisi de s'éloigner de Paris ou de sa proche banlieue pour bénéficier de conditions de logement plus favorables pour leur famille. Beaucoup de femmes ont une activité professionnelle, celles qui sont en congé parental semblent assez isolées. Fréquenter une structure d'accueil est une manière de rompre leur isolement.

En matière de modes de garde, l'Intercommunalité « Entre Juine et Renarde » compte 3 structures d'accueil associatives (Les P'tits Loups, les Diablotins et les Diabolos) et 140 assistantes maternelles agréées. En 2006, le nombre de naissances sur le territoire de l'intercommunalité était d'environ 170. Les enfants sont scolarisés l'année de leurs 3 ans. En 2020, le territoire compte 6 structures d'accueil petite enfance.

L'Intercommunalité dispose d'un Relais d'assistantes maternelles

Tous les besoins de garde des enfants de l'Intercommunalité ne sont pas satisfaits au regard de la liste d'attente des différentes structures.

Prise en compte de l'évolution des besoins des familles

Au cours de ces années, nous avons observés une évolution des besoins d'accueil des familles. Le travail féminin s'est largement développé avec une diversification du temps de travail (temps partiel, horaires décalés, atypiques) qui entraînent une pluralité des demandes (besoins de 2, 3, 4 jours par semaine). Les emplois précaires, les missions d'intérim, les formations sont des contextes générant de l'incertitude pour les parents qui ont besoin de pouvoir compter sur un mode de garde stable. Nous avons toujours cherché à nous adapter aux besoins des parents dans le cadre de la halte-garderie sans pouvoir les satisfaire en raison du temps d'ouverture limité. Cette nouvelle structure multi-accueil sera en mesure de

répondre de façon adaptée aux attentes d'un plus grand nombre de familles. Prestations d'accueil : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La spécificité parentale permet une collaboration parent-professionnel dans l'accueil des enfants. Cette collaboration est développée dans le projet éducatif. Elle impose en contrepartie, une implication de toutes les familles inscrites, sous la forme, au minimum, d'un temps de permanence régulier au sein de la structure, en moyenne de 3 à 6 h par mois, proportionnel au temps de fréquentation de leur enfant. Cette durée du temps de permanence, rendu possible par le nombre de familles inscrites, reste conciliable avec le temps de travail (souvent grâce aux RTT) et permet une implication de tous.

2. Nos objectifs

Dans le cadre de l'organisation du multi-accueil, nous souhaitons poursuivre notre démarche d'ouverture :

- en favorisant l'accueil des enfants handicapés. Un travail de partenariat et de rencontres avec l'équipe pluri disciplinaire qui suit l'enfant et sa famille est mis en place.
- en réservant d'une place pour 25 pour les personnes relevant des minima sociaux.
- en appliquant la tarification (PSU) de la CNAF, l'ouverture à ce mode de garde est possible pour les familles en difficulté.
- en donnant une priorité d'accès aux familles monoparentales.
- en offrant la possibilité de recourir aux places d'urgence.

Capacité d'accueil :

25 places, (dont au moins 1 place pour 25 pour les familles relevant des minima sociaux - article L214-2 et L214-7 du code de l'action sociale et des familles) réparties comme suit en général : Unité bébés/moyens (en moyenne 12 places) - Unité moyens/grands (en moyenne 13 places)

- Accueil régulier : en moyenne 25 places/jour
- Accueil occasionnel : possible tous les jours en fonction des places disponibles
- Accueil d'urgence en respect des décrets de 2010

Il nous paraît important de développer le partenariat avec les différentes structures Petite Enfance et les acteurs socio-éducatifs dans une perspective de travail en réseau

- Multi-accueil (Échanges et mise en commun d'expériences)
- École maternelle.
- Bibliothèque.
- Lycée
- Centre de formation
- RAM

Collaboration avec les différents partenaires institutionnels

- Services de PMI
- Intercommunalité « Entre Juine et Renarde »
- Services de L'ANPE
- Conseil départemental
- CAF

Participation à la vie locale

- Visite du Centre de Secours d'Étréchy en Juin
- Séance de motricité avec le RAM
- Participation au Forum des associations en septembre

Renforcer la communication

- Réalisation d'une plaquette de présentation du multi-accueil et de ses objectifs afin de sensibiliser les entreprises à notre action et les encourager à nous soutenir financièrement.
- Réactualisation du livret d'accueil pour les parents et du site Internet

Soutenir l'implication parentale

L'implication des parents qui est un des fondements du projet éducatif de notre structure se traduit de diverses manières.

- Permanences régulières auprès des enfants accueillis.
- Participations aux différentes commissions (administratifs, recrutement...)
- Préparation et concours aux diverses fêtes et manifestations proposées par l'association (Noël, brocante, kermesse, sorties...)
- Présence aux différents temps de réunions.
- Participation aux ateliers-parents avec pour objectif de rompre l'isolement de certaines mamans et d'échanger autour de thèmes éducatifs.
- Réflexion commune sur l'aménagement des futurs locaux.
- Implication dans l'animation (atelier motricité, musique, contes, couture, photos...)

À travers ces différents temps nous cherchons à valoriser les compétences des parents et favoriser la concertation et les échanges.

3. La fonction employeur de l'association

Celle-ci nous conduit à :

- Mettre en place la convention collective SNAECSO (revalorisation des salaires, prévoyance...)
- Soutenir les salariés dans leur projet de formation (VAE)
- Chercher à pérenniser les emplois (transformation des contrats CAE en CDI grâce aux emplois-tremplin)

Ce travail est le garant de la stabilité du personnel, et l'élément primordial de la qualité d'accueil. Il induit une dynamique au sein de l'équipe et une communication accrue entre les différents acteurs de la structure.

Le multi-accueil est également un lieu de formation

- Nous accueillons une élève en apprentissage sur 2 ans (préparation du CAP Petite Enfance)
- Nous assurons l'encadrement et le tutorat des élèves stagiaires.
(Mise en place d'un livret d'accueil stagiaire, accompagnement et évaluation avec les enseignants)

4. CONCLUSION

La mission du multi-accueil est de s'adapter aux nouvelles réalités et de permettre aux parents de concilier, vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

L'objectif est d'offrir un contexte adapté au bien-être de chaque enfant et d'accompagner au mieux chaque famille en favorisant le lien social. Le multi-accueil se doit d'inscrire son action dans une démarche partenariale et citoyenne afin de l'articuler avec le projet éducatif.

C'est un travail en complémentarité qui nous permettra de répondre au mieux aux différentes attentes de chacun.

VALIDÉ LORS DE LA RÉUNION DE BUREAU DU JEUDI 03 OCTOBRE 2019.

PROJET ÉDUCATIF

Pourquoi ce projet et à qui s'adresse-t-il ?

Le multi-accueil parental « Les P'tits Loups » a ouvert ses portes le 1er septembre 2008. Il accueille 25 enfants de 0 à 4 ans de manière régulière et occasionnelle.

Élaboré lors de l'ouverture de la structure, ce projet éducatif s'est enrichi de notre quotidien auprès des enfants, des nombreuses rencontres et observations. Il a pour objectif d'expliquer le sens de notre travail aux nouveaux parents, aux partenaires institutionnels et aux stagiaires.

Ce projet est le reflet de la vie de ce lieu d'accueil, de son identité, l'expression d'une dynamique commune. Fruit d'une réflexion entre les parents et les professionnels, il énonce les valeurs et les principes sur lesquels repose le travail quotidien auprès des enfants. Il cherche à définir le rôle de chacun en plaçant l'enfant au centre des préoccupations.

Comment offrir à l'enfant un accueil de qualité, prendre en compte ses besoins spécifiques et sa personnalité dans le cadre d'une structure multi-accueil ? Comment faire le relais avec sa famille ?

En s'appuyant sur les travaux de psychanalystes et pédagogues tels que D.WINNICOT et E.PIKLER, ainsi que sur notre expérience et notre sensibilité, ce projet guide notre travail au quotidien.

C'est le point commun entre les attentes de chacun :

- parents qui confient leur enfant et souhaitent s'impliquer dans cet accueil
- professionnels dont la mission est de préserver la sécurité physique et affective de l'enfant, d'encourager son autonomie, de l'accompagner dans ses découvertes et ses relations avec les autres.

Il importe que chacun puisse se reconnaître dans ce projet, s'engage à le respecter et le fasse évoluer.

1. L'enfant

Afin de mettre en place les conditions favorables à son bien-être au sein de la structure, il nous a paru important de redéfinir ses besoins en lien avec les différentes phases de son développement.

Besoin de sécurité physique et affective

Pour se développer, l'enfant a besoin d'une sécurité affective qu'il trouve à travers le regard que portent sur lui les adultes qui l'entourent.

Une relation affective privilégiée est nécessaire au bon développement de l'enfant. Elle implique une limitation du nombre de personnes s'occupant de lui, une continuité de leur présence ainsi qu'une constance dans leurs habitudes. L'instauration de repères dans sa vie quotidienne favorise son sentiment de sécurité.

Besoin de jouer, d'être actif

Le jeu participe à la construction de l'enfant, au développement de sa pensée. Le jeu permet à l'enfant de découvrir son corps et le monde. Il expérimente le pouvoir qu'il a de maîtriser les objets, il découvre les relations de cause à effet. À travers les jeux symboliques l'enfant exprime ses sentiments et développe son imaginaire et sa créativité. Le jeu a également une fonction d'initiation à la vie sociale.

Besoin de socialisation

L'enfant apprend à s'intégrer à la vie du groupe, à respecter les autres.

Besoin de satisfaire ses besoins biologiques

Manger, dormir, être changé. A cet âge, Il est essentiel de s'efforcer de respecter le rythme de l'enfant. Les soins du corps qui jalonnent la vie du bébé participent activement à construire son « image de soi ». Respecter son corps et son intimité c'est lui offrir la possibilité de s'épanouir librement, de développer ses capacités et sa confiance en lui.

Besoin de s'exprimer, de communiquer

L'expression de l'enfant ne peut s'épanouir que dans une atmosphère de détente et de confiance.

Besoin d'autonomie

L'enfant apprend à faire « tout seul ». Encouragé par l'adulte, il prend des initiatives, il découvre, expérimente.

Besoin d'être reconnu, valorisé

L'enfant est un partenaire actif dans la relation.

2. Les parents

Leur rôle dans le lieu d'accueil

La place des parents dans le multi-accueil est privilégiée. Elle s'inscrit dans ses statuts et se traduit par différentes fonctions.

Un rôle éducatif

Ils collaborent à la rédaction du projet pédagogique.

Ils effectuent des permanences régulières auprès du groupe d'enfants (une à cinq heures par mois) et participent à la vie quotidienne en s'impliquant de façons diverses (courses, bricolage, décoration...)

Ils assurent également l'organisation et l'animation des moments festifs en collaboration avec l'équipe.

Un rôle gestionnaire

Les parents élus assurent les responsabilités et les tâches administratives au sein du Bureau. Ils assurent une fonction employeur au sein de l'association, recrutent le personnel avec la participation de la responsable technique et soutiennent les projets de formation des membres de l'équipe.

Tous les parents ont un pouvoir de décision au cours de l'Assemblée Générale

3. L'équipe éducative

Le rôle des professionnels est de créer les conditions de sécurité physique et affective en prenant en compte le développement individuel de chaque enfant afin de contribuer à l'épanouissement de sa personnalité au sein du groupe. Elle est composée d'Éducateur de Jeunes Enfants, d'Auxiliaires de Puériculture, de titulaires du CAP Petite Enfance.

Pour l'équipe des « P'tits Loups », accueillir l'enfant et ses parents c'est :

- Respecter l'enfant dans son identité, sa culture, sa religion, sa différence, son histoire familiale.
- Accueillir avec bienveillance
- Instaurer une relation de confiance, favoriser l'intégration de l'enfant au sein du groupe et les échanges avec les parents
- L'aider à vivre la séparation
- Reconnaître les compétences de l'enfant et les valoriser, sans comparer ni porter de jugement.
- Être disponible et à l'écoute de l'enfant pour lui permettre d'exprimer sa personnalité et le guider vers son autonomie.

- Verbaliser ses choix, ses actes. Annoncer les gestes par des mots. Nommer par des mots l'émotion de l'enfant et les circonstances qui l'ont déclenchée
- Respecter son rythme
- Proposer sans imposer des activités en divers ateliers
- Éveiller ses sens, développer sa curiosité, encourager ses découvertes sans but d'apprentissage, ni sur stimulation. Privilégier le jeu libre et l'activité autonome.

Un travail d'équipe

Cet accueil ne peut se réaliser qu'au travers d'un travail d'équipe, chaque membre apportant sa compétence et sa sensibilité. Une grande place est donnée à l'observation des enfants et aux échanges entre adultes. Les choix sont confrontés et discutés et les décisions prises en commun au cours de réunions hebdomadaires. Ces éléments constituent la base de notre travail.

4. Le lieu d'accueil

Lieu de séparation

Aux yeux de l'enfant, l'accueil est le temps où il va se séparer de ses parents. Ce qui génère l'angoisse pour le tout-petit c'est la peur de l'inconnu. L'enfant est confronté à un univers nouveau et à des personnes étrangères avec lesquelles il va devoir progressivement établir un lien. Accueillir c'est tenir compte des habitudes de la famille. Le temps d'adaptation lui donne la possibilité d'établir un repérage du lieu et des personnes.

Lieu de rencontre et d'ouverture

Le multi-accueil représente souvent le premier lieu de socialisation pour les tout-petits. Ils établissent progressivement des liens avec d'autres enfants, d'autres adultes, ils s'ouvrent sur le monde. L'enfant découvre la collectivité avec les plaisirs qu'elle apporte et les contraintes qu'elle impose. Il apprend les règles de la vie de groupe : partager, respecter, attendre son tour. Pour les familles le multi-accueil est un lieu d'échange, favorisant la convivialité et le lien social. Les parents échangent leurs points de vue sur l'éducation, des solidarités se créent.

Chaque famille apporte une nouvelle richesse à travers sa culture et ses différences.

Accueil des enfants porteurs de handicaps

En collaboration avec les parents et l'équipe soignante, nous pouvons accueillir des enfants porteurs de handicap. Nous établissons alors un projet d'intégration.

Le partenariat

Dans notre travail quotidien nous favorisons l'ouverture et les échanges avec les autres partenaires : intervenants, enseignants d'école maternelle, travailleurs sociaux, équipe pluridisciplinaire (pour l'accueil des enfants présentant des handicaps).

Un médecin référent de la crèche assure un rôle de conseil et de formation auprès de l'équipe chaque mois.

Nous travaillons en collaboration avec le Relais d'assistantes maternelles pour des séances de motricité dans la salle Jean Monnet à Étréchy.

Lieu d'éveil : le jeu

Il est au centre du monde de l'enfant. Grâce au jeu l'enfant développe ses compétences physiques et affectives. Le jeu et le plaisir qui l'accompagnent permet à l'enfant de construire sa pensée et favorise sa créativité.

L'aménagement de la crèche, riche et varié lui permet de pratiquer à son rythme ses propres jeux sous le regard bienveillant de l'adulte. Il construit sa personnalité et son rapport au monde.

Lieu de formation

Le multi-accueil recrute régulièrement des personnes en contrats aidés et des jeunes en parcours d'insertion professionnelle.

L'encadrement des stagiaires est également un élément important. Il est effectué par un tuteur désigné ainsi que par tous les membres de l'équipe. Un livret d'accueil leur est remis et commenté afin de les aider dans leur stage.

Lieu d'écoute, de soutien à la parentalité, de prévention

Nous cherchons à développer l'écoute et le dialogue et de pouvoir orienter si besoin, les familles en difficultés vers les services spécialisés.

Lieu de vie

Les temps de soins, de repas, de sommeil sont des moments privilégiés avec l'adulte.

À travers le projet pédagogique nous développerons les moyens choisis ensemble pour que le tout-petit puisse vivre cette expérience de séparation de manière bénéfique.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Un lieu conçu pour les tout-petits comme le multi-accueil doit s'efforcer de répondre aux différents besoins de l'enfant afin de devenir pour lui un véritable lieu de vie.

C'est en aménageant l'espace et le temps autour de l'enfant que nous cherchons à créer un environnement favorable à son épanouissement.

Afin d'aider l'enfant à bien vivre cette séparation, il est important de structurer l'espace et le temps pour lui donner des repères. Se repérer c'est pouvoir comprendre l'environnement, ne pas le subir. L'enfant retrouve les mêmes jouets et aménagements quand il arrive. Les différents temps se déroulent à un rythme connu (activités ludiques, goûters, sorties, sieste) afin que l'enfant puisse se situer dans la journée et anticiper le retour de ses parents.

1. Aménager pour accueillir

L'organisation de l'espace

Les lieux d'accueil et de vie, de plain-pied, sont organisés en deux unités de vie correspondant à des tranches d'âges différents pouvant accueillir 12 enfants (2 à 18 mois) et 13 enfants (18 mois à 3 ans). La transparence recherchée est conçue pour permettre une visibilité entre les salles (salle de jeu – dortoir – salles de bain) tout en respectant les besoins d'intimité des différents groupes d'enfants – adultes.

Le hall d'accueil

Les deux unités sont mises en lien par un espace commun composé du hall d'accueil et d'un espace motricité qui permet un décloisonnement des groupes.

L'unité de vie des bébés

Elle comprend en intérieur une salle de jeux, 2 dortoirs de six lits chacun, une salle de bain et une biberonnerie.

Les salles font l'objet d'un aménagement respectant les besoins des enfants. Les tout-petits sont installés dans un espace fermé et intime sur des tapis. La motricité libre est un élément clé de l'accompagnement des tout-petits pour leur permettre d'explorer leur corps et d'évoluer en toute confiance. Ils sont toujours accompagnés d'un adulte. Dès que les enfants commencent à se déplacer, ils peuvent s'approprier l'espace librement. Deux fauteuils d'allaitement sont utilisés pour donner les biberons de manière confortable. Les plus grands prennent leur repas sur des petites chaises.

En extérieur, sous une pergola, les tout-petits peuvent profiter d'un espace-jeu clos et sécurisé.

L'unité de vie des moyens et grands

Elle se compose d'une salle de jeu qui est aménagée en « coins » symboliques divers : poupée, dinette, garage, ferme, tout en laissant un espace suffisamment grand pour être modulable selon les activités (danse, musique). Un parcours de motricité est aménagé ainsi qu'un coin tapis-coussins qui permet aux enfants de se reposer ou de lire calmement.

Le dortoir (la chambre)

Pour respecter le rythme des enfants, le dortoir est accessible depuis la salle de jeux. L'enfant retrouve son lit à la même place tous les jours et la même couverture. Une photo permet d'individualiser son lit.

La salle d'eau / peinture

Cette pièce est utilisée pour les jeux de manipulation (eau, manipulation de graines, pâte à modeler), et d'expression (peinture, dessins, collage)

La salle de bain

Les casiers des enfants sont personnalisables (nom et photo) par un système de velcro afin que les enfants qui ne viennent pas tous les jours puissent retrouver le même casier.

La salle à manger

Les tables et les chaises sont adaptées à la taille des enfants pour que leurs pieds puissent toucher le sol.

Les places à tables sont les mêmes tous les jours de manière à faciliter les repères. Cette pièce peut être utilisée comme salle de réunion pour les adultes. Un espace est réservé aux stagiaires pour leur travail personnel.

La cuisine

D'accès facile, elle ouvre sur la salle à manger et sur l'extérieur pour les livraisons. Une liaison froide assure les repas des moyens et des grands.

L'espace extérieur

Chaque section bénéficie d'une petite cour fermée aménagée de structures motrices.

Le choix des jouets

Nous donnons de l'importance à la qualité des jouets, à leur intégrité (des cubes dépareillés qui ne s'encastrent pas mettent l'enfant en situation d'échec dans ses tentatives de construction). Les livres proposés aux enfants sont en bon état pour l'inciter à respecter l'objet, à ne pas le déchirer.

2. Le temps d'accueil et la mise en place des valeurs du projet éducatif au quotidien

Le premier accueil : L'ADAPTATION

L'adaptation est personnalisée en fonction de chaque enfant. Étape très importante, elle doit être progressive et conduite en collaboration avec les parents.

Dans un premier temps l'enfant participe à la vie de la crèche en présence de son parent. Ce temps permet à l'équipe de connaître l'enfant, ses habitudes et d'établir un climat de confiance entre l'équipe et la famille. Un adulte prendra petit à petit le relais affectif auprès de l'enfant. Quand il se sentira sécurisé dans ce nouveau cadre, il pourra rester sans ses parents sur des temps progressivement plus longs. Cette adaptation peut être différente selon les enfants mais se déroule en général sur deux semaines.

L'accueil

Nous instaurons une prise en charge personnalisée de l'enfant. Une relation affective privilégiée est nécessaire à son bon développement. Elle implique une limitation du nombre de personnes s'occupant de lui ainsi qu'une continuité de leur présence et une constance dans leurs attitudes. Deux personnes référentes prennent en charge les bébés.

Pour les grands, l'enfant est accueilli par la même personne le temps de son adaptation. Chaque matin à l'arrivée de l'enfant, le parent dépose ses affaires dans son casier. S'ils le souhaitent ils peuvent rester un peu avec leur enfant. Après un temps de transmission, lors de la séparation, la personne de l'équipe aide l'enfant à s'intégrer dans le groupe, il lui propose des jeux et des activités attrayantes.

L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE

Le fonctionnement en séquences horaires (demi-journée ou journée continue) permet la constitution d'un groupe et évite les « va-et-vient » très déstabilisants pour les enfants. Ils ont le temps de s'investir dans les jeux, de nouer des relations.

LES ACTIVITÉS, LE JEU

L'activité autonome

Elle permet à l'enfant d'expérimenter à son rythme diverses situations. Elle est source de plaisir, de créativité et favorise un développement moteur harmonieux.

Les jeux sont libres et certaines activités sont proposées, jamais imposées. Les adultes sont présents et encouragent sans imposer de consignes.

Chez les bébés et les moyens, du matériel psychomoteur est mis à disposition pour développer la motricité globale (blocs de mousse, ballons, porteurs...). Des jouets sont à leur portée pour développer la motricité et la sensorialité (jeux de couleurs vives, de textures différentes, jeux sonores, comptines et musique...) Lors de ces temps de jeu, le bébé n'est pas mis dans une position qu'il n'a pas encore acquise (en référence avec le concept de motricité libre).

Chez les grands, l'enfant profite pleinement des différents coins-jeux où il peut développer son imaginaire et s'initier à des jeux symboliques en fonction de son vécu (cuisine, coin poupée, garage, ferme...) Ces coins-jeux fixes le sécurisent, lui permettent de se repérer dans l'espace. Des jeux de motricité sont à sa disposition (toboggan, parcours) et il peut les investir librement. De nombreux livres sont proposés qu'ils peuvent lire seuls ou avec un adulte. Certaines activités sont proposées favorisant les expériences sensori-motrices telles que

- Manipulation : eau, pâte à sel, pâte à modeler, semoule, sable.
- Graphisme : crayons, feutres, craies, peinture.
- Découpage, collage, gommettes.
- Musique, chants, comptines et jeux de doigts, découverte des instruments.
- Parcours de motricité, danse, rubans, cerceaux, foulards, relaxation.
- Atelier cuisine, confection de gâteaux, de pain.
- Lecture, marionnettes.
- Jeux d'observation et de langage, loto.
- Jeux d'encastrement, enfilage, puzzles.

Les sorties, promenades dans le parc et jeux extérieurs sont fréquents et bénéfiques pour les enfants. Ils sont source de détente et de plaisir.

Un petit jardin et un potager sont propices à la découverte des saisons et à l'observation de la nature. Les enfants participent aux plantations et à l'arrosage.

L'utilisation d'un composteur et un récupérateur d'eau sensibilise l'enfant au respect de l'environnement. Des nichoirs et des mangeoires installés pour les oiseaux permettent leur observation.

En été nous favorisons les repas et les goûters en extérieur afin de multiplier les contacts avec la nature.

LES SOINS

Le change et l'acquisition de la propreté :

Un grand nombre d'enfants sont à la période d'acquisition de la propreté. Cette phase est respectée et nous ne forçons en aucun cas les enfants. Cet apprentissage se fait dans un premier temps à la maison. Les pots et les toilettes sont accessibles à tout moment pour favoriser l'autonomie.

Pour les petits, le temps du change est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant. L'adulte prévient, rassure. C'est un temps de partage et d'intimité où l'adulte accompagne l'enfant dans la découverte de son corps.

Le portage :

Le tout-petit a besoin d'être enveloppé, contenu, pour se sentir en sécurité. Lorsque le bébé en exprime le besoin nous l'installons dans une écharpe de portage pour le rassurer.

LES REPAS

Le temps du repas est un temps de détente, d'échanges. Manger est un plaisir. On ne force pas l'enfant à manger, il peut manger avec ses doigts mais l'adulte lui montre l'intérêt de la cuiller.

Nous tenons à proposer aux enfants des nouvelles saveurs.

Les enfants mangent sur des tables de cinq, ils ont tous les éléments de leur repas à disposition sur un plateau, ce qui leur permet de manger à leur rythme dans l'ordre qu'ils souhaitent. Cela contribue à la convivialité et au plaisir de se nourrir. Un adulte est toujours présent et disponible auprès d'eux.

LE SOMMEIL

Les tout-petits sont couchés quand ils présentent des signes de fatigue et nous les laissons dormir le temps dont ils ont besoin. Le drap personnel dont l'odeur et la texture rappelle celui de la maison, rassure les enfants.

Il est important de respecter la place où ils ont l'habitude de dormir et les rituels d'endormissement (doudou, tétine...). Chez les grands, un adulte accompagne les enfants et reste présent dans la chambre pendant tout le temps de la sieste.

LE DOUDOU

La présence du « doudou », lui procure une expérience de continuité. Il faut le respecter, et lui assurer un lieu « la maison des doudous » où l'enfant pourra le retrouver lui-même si nécessaire à tout moment de la journée.

L'AUTONOMIE

Les jeux, les livres, les feutres sont à disposition des enfants. Nous donnons à l'enfant un espace de liberté pour qu'il puisse choisir ses propres activités. Nous l'aidons à « faire seul ».

Nous conseillons aux parents d'apporter des affaires faciles à enfiler pour favoriser l'autonomie ainsi qu'un sac repérable par l'enfant.

LES LIMITES

Les limites imposées par l'adulte sont expliquées. Le respect des règles de vie est régulièrement rappelé (rester assis à table, ne pas prendre un jouet des mains d'un autre enfant). Il est important de pouvoir évoluer dans un cadre où les limites sont clairement établies. Elles sont nécessaires car elles permettent à l'enfant de se construire en lui donnant des repères.

L'AGRESSIVITE

C'est une étape normale de l'évolution de l'enfant. Les premières relations entre enfants sont souvent source de conflits. La socialisation est un processus qui s'établit lentement. Devant ces manifestations, l'équipe s'efforce de réagir en mettant des mots sur des gestes et expliquer que l'on peut faire autrement. L'équipe rappelle les règles de base (il est interdit de taper...) en valorisant les attitudes positives d'interactions.

LA COMMUNICATION GESTUELLE

Au sein du multi-accueil, nous avons mis en place la communication gestuelle associée à la parole. Cet outil de communication favorise la relation avec l'enfant. Chaque signe est associé à une parole. A force de répéter les signes, l'enfant se les approprie et lorsqu'il veut quelque chose ou a besoin d'exprimer un sentiment, il peut le dire avec ses mains. C'est un moyen de communiquer ses émotions, ses ressentis, ses besoins. Ce moyen de communiquer est valorisant pour l'enfant et engendre moins de frustration et par conséquent moins de pleurs.

La relation avec l'adulte est renforcée. De leur côté, les parents sont invités à poursuivre l'expérience à la maison.

3. La communication et les liens avec les parents

Nous portons une attention particulière à la communication car elle est garante du lien de confiance établi entre la crèche et les familles.

Le site internet « www.lesptitsloups-etrechy.com » présente la structure et son fonctionnement aux familles souhaitant s'inscrire.

Lors du forum des associations, les parents assurent une permanence afin d'informer les personnes intéressées.

Un flyer présente les différentes structures Petite Enfance de l'Intercommunalité.

Lorsqu'une famille souhaite s'inscrire, il lui est transmis une fiche de pré-inscription afin de préciser sa demande et la commission d'admission se réunit en mars pour statuer. Cette commission est composée d'un parent membre du Bureau, de la responsable administrative, de l'éducatrice responsable technique et de son adjointe.

Une réunion est proposée à toutes les nouvelles familles avant la rentrée et un rendez-vous individuel est fixé avant la finalisation du processus d'inscription.

Lors de l'adaptation, les parents remplissent une fiche qu'ils nous commentent afin de nous aider à mieux connaître leur enfant, ses habitudes de vie et son rythme.

L'équipe assure un temps de dialogue matin et soir avec les parents et **une feuille d'observation** relatant la journée de l'enfant est remplie quotidiennement. Ce temps est très important pour faire le relais et assurer une bonne prise en charge de l'enfant.

L'équipe reste disponible à toute question.

Les familles sont informées régulièrement par mail pour toute information concernant la vie de la crèche. Dans la section des grands, un cahier de vie personnel regroupe les différentes œuvres des enfants ainsi que des anecdotes sur la journée et des photos prises au cours des activités. Les parents, de leur côté, peuvent participer en racontant les événements du week-end ou des vacances. Ce cahier représente pour l'enfant un lien important entre la crèche et la maison.

Des réunions de bureau se déroulent mensuellement.

En début d'année l'ensemble des parents se réunit pour échanger et prendre les décisions concernant le fonctionnement et les projets de l'année.

L'Assemblée générale réunit l'ensemble des familles et des représentants des communes concernées.

4. CONCLUSION

Ce projet est une réflexion sur notre pratique et il est en constante évolution.

Les personnes qui évoluent autour de l'enfant (équipe, parents, stagiaires) s'efforcent de respecter ces valeurs afin de créer une cohérence éducative indispensable.

La collaboration parent-professionnel est à la base de ce travail.

Le multi-accueil est avant tout un lieu de vie, de relations et de découvertes.

Par notre disponibilité et notre écoute nous cherchons à offrir à l'enfant un lieu de respect et d'épanouissement.